

Ordre du jour du COPIL national ERC

31 janvier 2018

9h00 - 13h15

Hôtel Roquelaure

9h – Accueil

9h30 – Ouverture par Mme la Secrétaire d'État.

- Présentation, par Mme la Commissaire Générale au Développement Durable du :
 - programme de la matinée, des objectifs du COPIL
 - bilan des actions engagées depuis le COPIL d'octobre 2016

10h – 10h20 : Présentation du rapport de la commission d'enquête sur la réalité des mesures de compensation des atteintes à la biodiversité engagées sur des grands projets d'infrastructures, intégrant les mesures d'anticipation, les études préalables, les conditions de réalisation et leur suivi (Ronan Dantec, rapporteur de la commission d'enquête).

10h20-10h30 – Échanges

10h30 - 12h20 – **Point d'avancement sur les chantiers de 2017**

- Retour sur le COPIL de l'expérimentation de l'offre de compensation (CGDD/ERNR1) **10h30 - 10h40**
- Focus sur la procédure d'agrément des SNC (DEB/ET) **10h40 - 10h50**

10h50-11h05 – Échanges

- Avancement de l'inventaire des sites potentiels de compensation (AFB) **11h05 – 11h15**
- Travaux en cours sur le dimensionnement de la compensation (AFB / ERNR1) **11h15 – 11h25**

11h25-11h40 – Échanges

- Présentation de l'étude d'aide à la définition des mesures ERC (CGDD/IDPP2) **11h40 - 11h50**
- Présentation de l'outil de géolocalisation des mesures compensatoires, GéoMCE (CGDD/IDPP2) **11h50 – 12h05**
- Panorama des actions en cours et à venir / point sur les formations relatives à ERC **12h05 – 12h15**

12h15-12h30 – Échanges

12h30-12h50 – **Retour sur le rapport « Mise en œuvre de la séquence ERC en mer » établi par le CGEDD.**

12h50-13h – Échanges

13h -13h15 – Conclusion par Mme la Commissaire Générale au Développement Durable